

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

Nom	Prénom	Fonction	Présence	Absence	ODJ
Brunelle	André	Membre indépendant – Président CA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>1. Adoption de l’ordre du jour; 2. Période de questions du public (procédure publiée); 3. Approbation des procès-verbaux : 14 juin 2023 - 9 août 2023 et présentation du tableau de suivi des décisions du conseil d’administration. : 4. Mot du président du Conseil d’administration : 4.1. Accueil nouveaux membres 5. Mot de la présidente-directrice générale : 5.1. Bilan plan d’action 2020-2023 6. Présentation rapport annuel de la direction de la recherche et de l’enseignement universitaire 7. Présentation du rapport annuel de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services; 8. Affaires financières : 8.1. Résultats financiers de la période 5 se terminant le 12 août 2023; 8.2. Rapport AS-617 de la période 3 se terminant le 17 juin 2023; 8.3. Autorisation d’emprunt fonds d’exploitation; 8.4. Nomination des auditeurs externes. 9. Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) : 9.1. Levée de la réserve pour la nomination de membres du CMDP : 9.1.1. Mme Laurence Gaudet, pharmacienne; 9.1.2. Mme Marie-Pier Desbiens, pharmacienne. 9.2. Étude des candidatures des résidents en psychiatrie; 9.3. Recommandation de nomination d’un médecin examinateur : 9.3.1. Docteure Nathalie Bureau; 9.4. Présentation du rapport annuel.</p> <p>10. Calendrier des séances régulières du conseil d’administration et des comités pour l’année 2024; 11. 11. Calendrier 2023-2024 des grands processus du conseil d’administration; 12. Rapports annuels 2022-2023 des différents secteurs : 12.1. Comité gestion des risques; 12.2. Comité d’éthique de la recherche; 12.3. Comité des usagers; 12.4. Comité d’éthique hospitalière; 12.5. Comité de révision. 13. Points d’information : 13.1. Compte-rendu du comité de gouvernance et d’éthique; 13.2. Compte-rendu du comité de vigilance et de la qualité; 13.3. Compte-rendu du comité des ressources humaines et communications; 13.4. Compte-rendu du comité de vérification; 13.5. Activités de la Fondation Pinel. 14. Période de huis clos entre les administrateurs du CA; 15. Prochaine séance (25 octobre 2023); 16. Levée de la séance.</p>
Bourbonnais	Caroline	Membre indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Boily	Manon	Membre d’office - PDG	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Boyer	Jean-Marc	Membre désigné – Comité usagers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Brabant	Carolle	Membre indépendante – VP-CA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Couette	Alain	Membre indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Gauvin	Alexandrine	Collège CM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Goyette	Michèle	Membre indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Lajoie	Marcelle	Membre indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lamer	Rachel	Membre indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Brochu	Serge	Université affiliée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lespérance	François	Université affiliée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lussier	Véronique	Membre indépendant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mansour	Michael	Collège DRMG	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Proulx	France	Représentante de la Fondation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Regnier	Serge	Membre indépendant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Roy	Michelle	Collège CMDP	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Song	Ying Hua	Membre désignée - Collège CII	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Invités					
Alain-Noel	Gabrielle	CLPQS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Bouchard	Alain	DGA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Crocker	Anne	DRE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

OUVERTURE DE LA SÉANCE

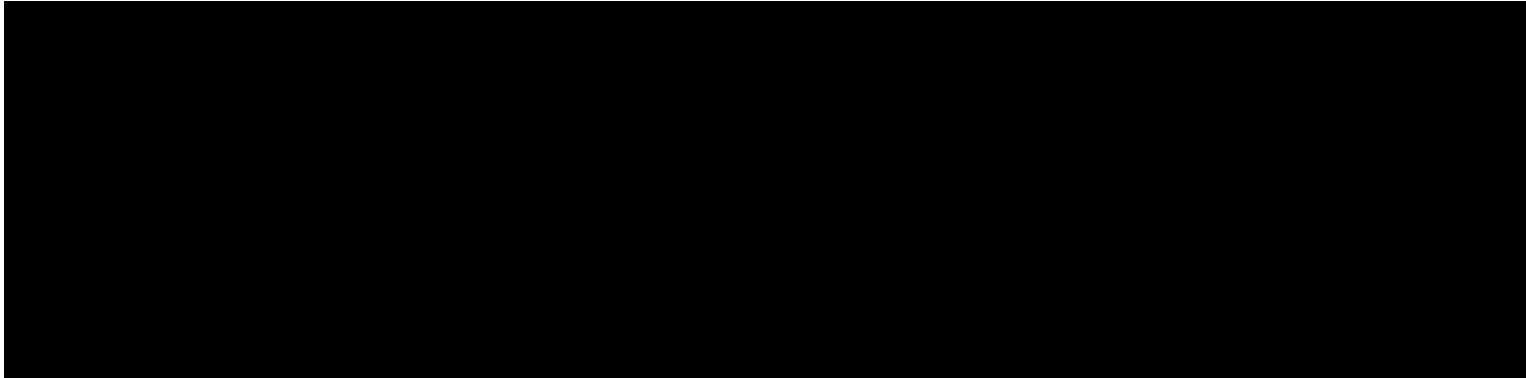
L'assemblée ayant dûment été convoquée. En l'absence du président du conseil d'administration, Mme Carolle Brabant, vice-présidente, ouvre la séance à 19 h. Madame Mélanie Giroux, spécialiste en procédés administratifs, prend les délibérations en note et dresse le procès-verbal.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>PROPOSITION CA-2023-053 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME YING HUA SONG, APPUYÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration avec le retrait du point 8.3 Autorisation d'emprunt fonds d'exploitation.</i></p> <p><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>
2.	<p>PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC Aucune question du public.</p>
3.	<p>APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX : 14 JUIN 2023 - 9 AOÛT 2023 ET PRÉSENTATION DU TABLEAU DE SUIVI DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. Les membres ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue le 14 juin 2023 et copie du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 9 août 2023 ainsi que le tableau de suivi des décisions du conseil d'administration.</p> <p>PROPOSITION CA-2023-055 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR LA DOCTEURE MICHELLE ROY, APPUYÉ PAR MADAME ALEXANDRINE GAUVIN, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 juin 2023 tel que rédigé et d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 9 août 2023 du conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel tel que rédigé.</i></p> <p><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p> <p>TABLEAU DE SUIVI DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le tableau des suivis est présenté aux membres. Tous les suivis sont complétés.</p>
4.	<p>MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION; En l'absence du président du conseil d'administration, madame Brabant vice-présidente accueille les nouveaux membres et leur souhaite la bienvenue.</p>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<p>Mme Alexandrine Gauvin qui représente le conseil multidisciplinaire, docteur François Lespérance et monsieur Serge Brochu représentent une université affiliée, soit l'Université de Montréal.</p>
<p>5.</p>	<p>MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE</p> <p>La présidente-directrice générale s'adresse aux membres pour présenter les sujets suivants :</p> <p><i>Sommaire de l'été 2023</i></p> <p>Malgré la période estivale et la pénurie de main-d'œuvre, l'Établissement a maintenu des soins et services sécuritaires, et ce, grâce à la coordination de nos équipes de gestion et à l'engagement du personnel. La PDG félicite tous les acteurs qui ont contribué à ce succès.</p> <p>Le 14 juin dernier avait lieu la fête de la reconnaissance des employés, fête qui fut un franc succès et appréciée des employés.</p> <p><i>Situation épidémiologique</i></p> <p>Bien que la majorité de nos mesures PCI ait été levée au printemps dernier considérant la fin de l'urgence de santé publique en regard à la pandémie de la COVID-19, ces assouplissements demeurent assujettis à la situation épidémiologique, tant à l'interne que dans la communauté. Nous demeurons vigilants, une recrudescence est constatée depuis les dernières semaines suite à un nouveau variant.</p> <p><i>Bilan de la tournée de la PDG</i></p> <p>Lors de la tournée de la PDG, plusieurs enjeux ont été soulevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La rétention et l'attraction de la main-d'œuvre en misant sur des avantages distinctifs, de la formation continue et de la souplesse grâce à une meilleure conciliation travail/famille; • La standardisation des processus malgré le fait que chaque unité de soins ait une mission qui lui est propre; • L'augmentation et la diversification des activités offertes aux patients. <p><i>Bilan du plan d'action stratégique 2020-2023 de l'établissement</i></p> <p>Le 15 juin avait lieu le lac-à-l'épaule. L'exercice a permis d'établir l'atteinte globale des cibles pour l'établissement, l'atteinte par objectifs, de déterminer les objectifs à reconduire pour le Plan d'action stratégique 2023-2027, de dégager de grands constats et de réaffirmer les thèmes prioritaires à travailler au cours des prochaines années.</p> <p>Ces thèmes sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'intégration du savoir expérientiel des patients aux pratiques; 2. La modernisation de l'offre de services aux patients et aux proches; 3. La consolidation du projet majeur de modernisation des infrastructures immobilières et technologiques; 4. Le positionnement comme employeur de choix;

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<p>5. Le déploiement de la mission nationale de l'Institut.</p> <p>Visite du ministre responsable des Services sociaux à l'Institut</p> <p>La PDG informe les membres que le ministre Carmant est venu visiter Institut dans le cadre de sa tournée des différents établissements. Lors de cette visite, il s'est entretenu avec notre comité de direction, des intervenants agissant directement auprès de notre clientèle et des représentants syndicaux, et ce, afin d'échanger sur notre offre de services surspécialisés, sur des idées de projets structurants pour notre établissement et tout le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que sur des éléments à travailler afin d'améliorer l'accès aux soins pour nos usagers.</p> <p>Aussi, il a été convenu avec le ministre Carmant que l'Institut lui apporterait le soutien de ses experts dans l'élaboration d'une stratégie de communication externe permettant ainsi de démystifier les enjeux sociaux de santé mentale, de troubles psychiatriques et d'actes violents.</p> <p>La PDG remercie la grande équipe de l'Institut dans la préparation de cette visite.</p> <p>Projet de loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficaces</p> <p>La PDG fait un suivi et informe les membres que le président du conseil d'administration et elle-même ont participé à différents travaux impliquant CHU et Institut du Québec.</p>
6.	<p>PRÉSENTATION RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE</p> <p>La PDG prend parole et informe les membres que madame Anne Crocker a été annoncée comme nouvelle membre élue de l'académie canadienne des sciences de la santé. C'est un honneur pour elle, mais aussi pour nous. Mme Brabant et Mme Boily l'accompagneront lors de son intronisation qui aura lieu à Toronto. Une motion de félicitations est adressée. Madame Crocker remercie tout le monde pour leurs bons mots.</p> <p>Un résumé du rapport annuel 2022-2023 de la Direction de la recherche et de l'enseignement est présenté ainsi que les réalisations à ce jour et les plans futurs. Les sujets suivants sont présentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux chercheurs; • 3 421 389 \$ en subvention pour les chercheurs régulier et 1 443 790 \$ pour de nouvelles subventions; • Observatoire en justice et santé mentale; • Subvention et innovation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaire de recherche du Canada Niveau 1 Santé mentale, justice et sécurité – 2022-2029; ○ Centre de données intersectorielles en santé mentale forensique – 500 000 \$ pour deux ans soit de 2023-2025, • Publications; • Réalité virtuelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Investissements et rehaussements;

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'une équipe de soutien; ○ Unité de soins en virtuel, collaboration de la DST; ○ Déploiement de formations. ● 82 stagiaires accueillis de différentes disciplines; ● Centre de formation en santé mentale, justice et sécurité (FORENSIA), un résumé des activités est présenté, dont le colloque intitulé : Rebâtir la confiance : enjeux et défis en matière de violence conjugale qui a eu lieu en mars 2023 qui fut un franc succès; ● Unité d'Évaluation des Technologies et des Modes d'Intervention (UETMS-SMJS) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir la prise de décision des gestionnaires et praticiens pour la mise en œuvre des meilleures pratiques; ○ Projets clés; ○ Soutien-conseil MSSS; ○ Produit d'UETMI. ● Centre de documentation, augmentation de près de 30 % du nombre de requêtes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Collaboration équipes de recherche, UETMI-SMJS; ○ Bonification de l'offre de services. ● Les grandes orientations du comité de la valorisation mission universitaire; ● Direction de la recherche et de l'enseignement les projet et chantiers en cours : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gouvernance et structure – Centre de recherche; ○ Subventions stratégiques; ○ Programme de santé mentale forensique UdeM; ○ Contrat affiliation UdeM; ○ Réseau thématique – Partenariats; ○ Infrastructure – Lac de données. <p>Présentement, il n'y a pas de chercheur en établissement, les subventions octroyées concernent les équipes de chercheurs. Une réflexion est amorcée afin d'obtenir des subventions pour des chercheurs en établissement et ainsi pérenniser l'Infrastructure du Centre de recherche. La PDG précise que dans le cadre du projet de modernisation, la portée du projet autorisé par le gouvernement est la réfection de la moitié de nos unités et la construction d'un nouveau pavillon recherche et enseignement, signifiant ainsi l'importance accordée à la recherche par le Ministère.</p>
7.	<p>PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES</p> <p>Mme Alain-Noël rappelle aux membres son rôle en tant que commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services. Par la suite, elle partage la présentation de son rapport annuel 2022-2023 des plaintes et la qualité des services, précise que celui-ci intègre le rapport des plaintes médicales ainsi que celui du comité de révision Elle résume les démarches entreprises pour rehausser son équipe tant par le soutien d'une commissaire adjointe que par l'ajout d'une technicienne en administration à temps</p>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<p>complet. Elle passe en revue les briques suivantes de son rapport : dossiers reçus, motif de la plainte, le niveau de traitement, recours auprès du protecteur du citoyen, mesures correctives et recommandations, maltraitance.</p> <p>Un huis clos est demandé suite à la présentation de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services.</p> 
8.	<p>AFFAIRES FINANCIÈRES</p> <p>8.1. Résultats financiers de la période 5 se terminant le 12 août 2023;</p> <p>Après 5 périodes, nous sommes près de l'équilibre budgétaire, soit un déficit de 100 000 \$. Si la tendance se maintient, nous envisageons un déficit à la fin de l'année de 250 000 \$. Cependant, nous avons une provision de 450 000 \$.</p> <p>L'indexation des autres dépenses demeure notre enjeu majeur si le ministère ne rembourse pas ce montant., il s'agit d'un manque à gagner de 875 000 \$ pour notre établissement.</p> <p>Donc, nous envisageons un excédentaire d'environ un million. Nous avons établi une liste de projets non récurrents afin d'utiliser au les budgets octroyés. Résultats financiers particuliers, très bonne situation financière.</p> <p>8.2. Rapport AS-617 de la période 3 se terminant le 17 juin 2023;</p> <p>Les membres ont reçu une fiche synthèse accompagnée d'un rapport périodique pour la période 5 se terminant le 12 août 2023 et d'un projet de résolution pour approuver le rapport trimestriel 2023-2024. Ce rapport financier a aussi fait l'objet d'une analyse par le comité de vérification qui s'est réuni le 19 septembre dernier. Les résultats de la période 5 ayant été présentés, monsieur Bouchard précise que le rapport du AS-617 est sensiblement sur les mêmes lignes directrices.</p> <p>Rapport trimestriel 2023-2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<ul style="list-style-type: none"> • ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations; • ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre; • ATTENDU que la pression occasionnée par l'indice des prix à la consommation est supérieure à l'indexation actuellement financée par le MSSS, nous attendons un règlement positif de sa part du MSSS qui ramènera l'établissement à l'équilibre budgétaire. <p>PROPOSITION CA-2023-056 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR RACHEL LAMER, APPUYÉ PAR MONSIEUR SERGE RÉGNIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</i> d'adopter le rapport trimestriel de la période 3 pour l'exercice financier 2023-2024 de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de 577 889\$ déficitaire.</p> <p>Les prévisions incluent les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un compte à recevoir pour la coordination des travaux de hiérarchisation des services en psychiatrie légale au montant de 514 000\$ ○ Un compte à recevoir pour le déploiement du plan clinique au montant de 1 767 060\$. ○ Un financement à recevoir de 1 000 000\$ pour le démarrage des activités liées au suivi intensif dans le milieu (SIM). <ul style="list-style-type: none"> • Le déficit présenté est causé par la pression occasionnée par l'indice des prix à la consommation supérieure à l'indexation actuellement financée par le MSSS. Au cours des deux dernières années, le MSSS a financé de façon non récurrente les frais des hausses inflationnistes constatées dans l'ensemble de la société et du réseau de la santé et des services sociaux. Pour l'Institut national de psychiatrie Philippe-Pinel, les montants accordés ont été de 443 000\$ en 2021-22 et de 477 000\$ en 2022-23. Pour 2023-2024 l'effet combiné de ce sous-financement correspond à 827 000\$ de manque à gagner. L'établissement s'attend à un règlement positif de cet important dossier et à obtenir le financement requis. • D'autoriser la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes. <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p> <p>8.3. Nomination des auditeurs externes.</p> <p>Le conseil reçoit la recommandation du comité de vérification d'approuver la reconduite du contrat pour l'année financière 2023-2024.</p> <p>PROPOSITION CA-2023-057 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME RACHEL LAMER, APPUYÉ PAR MONSIEUR SERGE RÉGNIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</i> que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité de</p>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<p>vérification, nomme le cabinet Raymond Chabot Grant Thorton pour le mandat d’audit des états financiers pour l’exercice 2023- 2024</p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l’unanimité.</i></p>
9.	<p>CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS (CMDP) :</p> <p>9.1. Levée de la réserve pour la nomination de membres du CMDP :</p> <p>9.1.1. Mme Laurence Gaudet, pharmacienne;</p> <p>Les membres du comité exécutif du CMDP, ayant reçu les documents manquants dans le dossier de madame Laurence Gaudet recommandent (EXE-2023-063) au conseil d’administration la levée de la réserve.</p> <p>9.1.2. Mme Marie-Pier Desbiens, pharmacienne.</p> <p>Les membres du comité exécutif du CMDP ayant reçu les documents manquants dans le dossier de madame Marie-Pier Desbiens recommandent (EXE-2023-064) au conseil d’administration la levée de la réserve.</p> <p>PROPOSITION CA-2023-058</p> <p><i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR DOCTEUR FRANÇOIS LESPÉRANCE, APPUYÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ</i> que le conseil d’administration de l’Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité exécutif du CMDP, accepte de lever la réserve des pharmaciennes Laurence Gaudet et Marie-Pier Desbiens.</p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l’unanimité</i></p> <p>9.2. Étude des candidatures des résidents en psychiatrie;</p> <p>PROPOSITION CA-2023-059</p> <p><i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME ALEXANDRINE GAUVIN, APPUYÉ PAR DOCTEUR FRANÇOIS LESPÉRANCE ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ</i> que le conseil d’administration de l’Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du CMDP (EXE-2023-065), accorde aux médecins ci-dessous mentionnés le statut de résident en psychiatrie au sein de notre CMDP pour la période indiquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin résident, Pascal Chavannes (résident 6) qui sera en stage de pédopsychiatrie - ambu complexe du 1er juillet 2023 au 22 septembre 2023 inclusivement. Il sera supervisé par le docteur Martin Gignac; • Médecin résident, Alexandre Hudon (résident 5) qui sera en stage de psychiatrie légale du 25 septembre 2023 au 15 décembre 2023 inclusivement. Il sera supervisé par la docteure Isabelle Paiement;

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<ul style="list-style-type: none"> • Médecin résident, William Bellemare (résident 4) qui sera en stage de psychiatrie légale du 25 septembre 2023 au 15 décembre 2023 inclusivement. Il sera supervisé par la docteure Gabrielle Provost. <p style="text-align: right;"><i>La proposition est acceptée à l'unanimité</i></p> <p>Dr Lespérance se questionne sur la nécessité d'obtenir une résolution du conseil d'administration pour les résidents en psychiatrie. Dre Michelle Roy appuie ce commentaire. La PDG fera les vérifications à ce sujet.</p> <p>9.3. Recommandation de nomination d'un médecin examinateur :</p> <p>9.3.1. Docteure Nathalie Bureau;</p> <p>La Dre Nathalie Bureau ayant nommé son intérêt à devenir médecin examinateur au sein de notre établissement, des vérifications auprès de Me Gabrielle Alain-Noël, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, ont été effectuées. Il a été convenu que soit entamé le processus de nomination.</p> <p>Les membres sont d'avis que la Dre Bureau sera une candidate de choix de par sa formation ainsi que de sa grande expertise acquise au fil des années dans différents milieux. Il est à noter que celle-ci a déjà occupé des fonctions de médecin examinateur substitut à notre établissement en 2010.</p> <p>PROPOSITION CA-2023-060</p> <p><i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE, APPUYÉ PAR DOCTEUR FRANÇOIS LESPÉRANCE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</i> que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité exécutif du CMDP (EXE-2023-075), accepte la nomination de la docteure Nathalie Bureau, à titre de médecin examinateur à compter du 20 septembre 2023</p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i></p> <p>9.4. Présentation du rapport annuel.</p> <p>Ce point est reporté au prochain conseil d'administration.</p>
10.	<p>CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS POUR L'ANNÉE 2024</p> <p>La PDG, pour le bénéfice des nouveaux membres, rappelle qu'il y a toujours un ajout de séance en mai au moment de l'adoption du budget annuel. Cette séance est habituellement vers le 15 mai.</p> <p>PROPOSITION CA-2023-061</p> <p><i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE, APPUYÉ PAR MONSIEUR SERGE BROCHU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</i> que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel approuve le calendrier des séances du conseil d'administration et des comités pour l'année 2024 tel que présenté.</p>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i>
11.	CALENDRIER 2023-2024 DES GRANDS PROCESSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION; Les membres ont pris acte du calendrier des grands processus et il est rappelé que celui-ci peut-être bonifié au besoin.
12.	RAPPORTS ANNUELS 2022-2023 DES DIFFÉRENTS SECTEURS 12.1 Comité gestion des risques; Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité de gestion des risques et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par le comité de vigilance et de la qualité et par le comité de vérification. La PDG informe les membres qu'il n'y a pas eu d'évènement indésirable, il s'agit d'une erreur de codification. La date permise pour faire les modifications dans le système était passée lorsque l'erreur a été constatée. 12.2. Comité d'éthique de la recherche; Notre éthique à la recherche est confiée au CIUSSS de l'Ouest. Les membres ont reçu le rapport annuel du comité d'éthique de la recherche pour approbation. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par le comité de gouvernance et d'éthique et le MSSS demande que le conseil d'administration émette une résolution. PROPOSITION CA-2023-062 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR DOCTEURE MICHELLE ROY, APPUYÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</i> que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, adopte le rapport annuel 2022-2023 du comité d'éthique de la recherche. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i> 12.3. Comité des usagers; Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité des usagers et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par le comité de vigilance et de la qualité. L'élément financier a été analysé au comité de vérification, car il est audité par les vérificateurs externes. 12.4. Comité d'éthique hospitalière; Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité d'éthique hospitalière et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par le comité de gouvernance et d'éthique. 12.5. Comité de révision. Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité de révision et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par le comité de vigilance et de la qualité.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
13.	<p>POINTS D'INFORMATION :</p> <p>13.1. <i>Compte-rendu du comité de gouvernance et d'éthique;</i></p> <p>Me Bourbonnais partage les points discutés lors du dernier comité qui s'est tenu le 19 septembre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table des matières, document de travail comprenant les thèmes que nous devons travailler dans le cadre du projet de loi 15; • Bilan stratégique 2023-2027 en élaboration, une séance d'appropriation est à prévoir pour le conseil d'administration lorsqu'il sera finalisé; • Bilan du comité de la valorisation de la mission universitaire; • Suivi poste vacant; • Dépôt rapport du comité d'éthique à la recherche et rapport d'éthique hospitalière. <p>13.2. <i>Compte-rendu du comité de vigilance et de la qualité;</i></p> <p>Mme Brabant résume les points discutés lors du dernier comité qui s'est tenu le 12 septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi médecin examinateur; • Rapport de la CLQPS; • Suivi des engagements et recommandations de la CLPQS, nouveau format très apprécié de tous. Mme Lajoie précise que ce tableau permet un meilleur suivi; • Dépôt rapport du comité des usagers et comité gestion des risques; • Calendrier des rencontres et des grands processus. <p>13.3. <i>Compte-rendu du comité des ressources humaines et communications;</i></p> <p>Monsieur Régnier partage les points discutés lors de la réunion tenue le 18 septembre dernier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle liste d'indicateurs présentée aux membres du comité. Lors de ce comité, les membres ont proposé que les indicateurs stratégiques soient suivis au CRHC et ceux tactiques soient analysés par l'organisation. Un nouveau tableau de bord sera soumis au prochain comité en octobre; • Visite du ministre Carmant; • Activité reconnaissance une réussite – photos présentées; • Processus de médiation en cours avec les deux syndicats de l'Institut. Deux démarches séparées, plan de travail sera soumis par la médiatrice sous peu; • Permis de travail validé; • Reconnaissance des années d'études universitaires pour les infirmières, car selon la FIQ ces années sont reconnues à des fins d'avancement d'échelon et l'unité d'accréditation de Pinel ne le reconnaît pas. La direction des ressources humaines fera un suivi.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<p>13.4. Compte-rendu du comité de vérification;</p> <p>Madame Lamer partage les points discutés lors de la réunion tenue le 19 septembre dernier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur autorisation d'emprunt; • Un comité de vérification sera ajouté en décembre; • Présentation des contrats de plus de 25 000 \$, 16 contrats présentés, tout semble conforme. <p>13.5. Activités de la Fondation Pinel.</p> <p>En l'absence de la Dre France Proulx, la PDG présent les points discutés lors de la réunion tenue le 12 septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux projets ont été déposés, <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement pour l'achat de réalité virtuelle pour les patients afin d'offrir des séances d'apaisement; ○ Un projet de zoothérapie, quelques précisions ont été demandées par la Fondation. Un suivi sera fait la semaine prochaine à cet effet. • Course Bénéva, • Suite à l'obtention de la Chaire de recherche, il a été convenu qu'un employé des communications ainsi que l'adjointe aux affaires corporatives de l'Institut aideraient la Fondation à se positionner.
	<p>PÉRIODE DE HUIS CLOS ENTRE LES ADMINISTRATEURS DU CA Il y a eu période de huis clos entre les administrateurs du CA</p>
15.	<p>PROCHAINE SÉANCE La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le mercredi 25 octobre 19 h en présentiel.</p>
16.	<p>LEVÉE DE LA SÉANCE PROPOSITION CA-2023-063 <i>L'ordre du jour étant épuisé, IL EST RÉSOLU de lever la séance à 20 h 55</i></p>

(Original dûment signé)

Carolle Brabant
Vice-présidente du conseil d'administration

PV-CA-2023-09-20
Approuvé le 25 octobre 2023

(Original dûment signé)

Manon Boily
Présidente-directrice générale et secrétaire